

Le Proscrit

ORGANE DE LA FÉDÉRATION DES VICTIMES ET RESCAPÉS
DES CAMPS NAZIS DU TRAVAIL FORCÉ
ET DE L'ASSOCIATION NATIONALE POUR LA MÉMOIRE DU TRAVAIL FORCÉ

p.5

**Vendredi Saint au
Bittermark**

p.12

**Personnes
contraintes au travail
en pays ennemi**

p.20

**Témoignage :
Albert Zaccardelli**



Un élan renouvelé par votre confiance



Chers amis, chers lecteurs,

C'est avec un réel plaisir que je vous présente aujourd'hui le numéro 109 de votre journal *Le Proscrit*.

Les retours chaleureux reçus suite suite à la parution du numéro 108 nous ont beaucoup touchés. Ces encouragements renforcent notre détermination à vous proposer un contenu toujours plus qualitatif pour ce nouvel opus.

Nous avons conscience du délai de parution du précédent numéro. Sans m'étendre sur les obstacles rencontrés, sachez que ces difficultés ont été formatrices. Elles nous ont surtout permis de mener un travail de fond pour mettre en conformité certains paramètres techniques et administratifs du journal, afin de garantir au *Proscrit* une base de parution rigoureuse et pérenne.

Je tiens enfin à saluer le dévouement exceptionnel de notre équipe de jeunes. Entre leurs études universitaires, leurs examens et leurs concours, ils ont accompli un travail remarquable et rigoureux, n'hésitant pas à mettre entre parenthèses leur vie personnelle pour mener ce projet à bien. Qu'ils en soient très sincèrement remerciés.

Après ces quelques précisions sur les coulisses de votre journal, place désormais au contenu. Nous vous avons concocté un numéro 109 dense, fidèle à l'esprit du *Proscrit* que nous souhaitons offrir.

Nous espérons qu'il répondra à vos attentes, avec un sommaire riche et varié que nous avons pris plaisir à préparer.

Vous y trouverez, au fil des pages les nombreuses actions que nous avons réalisées, des analyses et des témoignages qui, nous l'espérons, sauront nourrir votre réflexion et vous apporter de nouvelles connaissances. La commémoration incontournable au Bittermark, à Dortmund, s'est tenue en présence du nouveau maire récemment élu, Alexander Kalouti. En découvrant ce texte, vous retrouverez l'émotion, restée inchangée, que nous éprouvons depuis notre jeunesse lorsque nous accompagnions nos pères à cette célébration.

Vous découvrirez également un appel émouvant, empreint d'une profonde sincérité : celui des descendants d'un employeur allemand à l'adresse de la famille française d'un travailleur forcé. Ce dernier avait été réquisitionné dans leur ferme, en Prusse Orientale, durant la guerre. Une démarche de recherche unique, portée par le désir de renouer les fils de l'histoire.

Vous terminerez ce numéro par la lecture d'un témoignage précieux, rédigé avec une grande délicatesse par la petite-fille d'un ancien du STO. À travers le portrait de son grand-père, elle atteste de cette volonté farouche de transmettre et de faire connaître à tous ce fait historique, afin que la mémoire de ces hommes demeure vivante.

Votre bien dévouée Présidente,
Nicole GODARD

Sommaire

5-7

Actualités

8

La lettre des jeunes ambassadeurs de la mémoire

10

Un partenariat au fil du temps : L'ANMTF et les Amis du Mémorial de Caen

12

Personnes contraintes au travail en pays ennemi

17

Margival, 3 mai 2026

19

Présence à Kahla (Thuringe) et commémorations (2024-2026)

20

Albert Zaccardelli

24

Basile, Léon, travailleurs forcés en Prusse Orientale : Souvenirs d'un patron malgré lui

28

Gabriel Faury,
Requis du Service du Travail Obligatoire

N°109 - 2^{ème} trimestre 2026
Rédaction Administration
6, rue Saint Marc 75002 Paris

Directrice de la publication
Flora Hommel
ISSN 1242-4188

www.travail-force.fr

Mail : journal@le-proscrit.fr

Maquette et mise en page : Gaëlle Geay
Illustrations : Gaëlle Geay
Photos : Joëlle Dupont, Roland Gorecki,
Patrick Brion, Valentin Suire-Duron
Relecture : Marie Hélène Martin-Lambert
Impression : Cyril Bouyer - BMP Publicité

Vendredi Saint au Bittermark : Dortmund, un pèlerinage annuel

Valentin SUIRE-DURON, Ambassadeur de la Mémoire

3 avril 2026 - Dortmund

Le 3 avril 2026, une délégation de l'ANMTF et de la FNVRCNTF s'est rendue à Dortmund pour la commémoration annuelle au Bittermark, lieu de mémoire en hommage aux victimes du travail forcé en Allemagne nazie.



Comme chaque année, la journée a débuté par le déjeuner traditionnel organisé par la ville de Dortmund. Autour de la table : M. Alexander Kalouti, Oberbürgermeister de Dortmund, et M. Norbert Schilff, Bürgermeister de Dortmund. Un moment chaleureux, fidèle à lui-même. Mme Nicole Godard, Présidente de l'ANMTF et Présidente Déléguée de la FNVRCNTF, a remis un cadeau aux représentants allemands, comme il est de coutume. Des photos ont été prises. Nous nous retrouvons, nous nous reconnaissons, nous partageons un repas avant d'aller honorer les morts.

En route vers le Bittermark, les minibus longent les rues de Dortmund. Sur les trottoirs, une foule marche dans la même direction. Des centaines de personnes à pied, seules ou en groupe, convergent vers la forêt : supporters du Borussia Dortmund, familles, jeunes, personnes âgées. La ville entière semble en mouvement.

À l'arrivée sur le site, nous effectuons un premier tour du monument en compagnie des

représentants de la mairie. Le bruit de la ville s'est tu. Il y a les arbres, le sol encore froid, la lumière de ce vendredi de printemps qui filtre entre les branches. Nous marchons lentement.

La cérémonie

La cérémonie s'ouvre avec les Chœurs des trombones de Dortmund. Leurs notes remplissent la clairière, puis le silence revient. Un silence peut-être encore plus fort que la musique.

C'est le Dr. Markus Günnewig, responsable du Mémorial Steinwache, ancienne prison nazie devenue lieu de mémoire, qui introduit et conclut la cérémonie. Il rappelle ce que représente le Bittermark pour Dortmund et ce qu'il continue de représenter pour tous ceux qui font le déplacement chaque année depuis des pays différents.

M. Norbert Schilff, Bürgermeister de Dortmund, prend la parole. Sobre, précis, il rend hommage aux victimes et remercie les délégations étrangères

présentes. Mme Nicole Godard lui succède au nom de l'ANMTF et de la FNVRCNTF. Son intervention rappelle pourquoi cette commémoration reste nécessaire, et ce que représente le travail de mémoire au quotidien pour une association comme la nôtre. Georg Deventer, Président des Amis du Mémorial Steinwache et du Comité international Rombergpark (e.V.), prend la parole, soulignant le travail accompli pour que ce site reste vivant et accessible à tous.

Entre les discours, une chorale d'enfants chante dans la clairière. Ces voix dans ce lieu, il n'y a pas grand-chose à ajouter.

Lucia Reckwitz, du Service régional des monuments historiques, présente l'avancement des travaux d'aménagement du site et des espaces verts qui l'entourent. Un exposé concret sur la préservation physique du lieu, rappelle que l'entretien d'un sanctuaire mémoriel ne va pas de soi et exige un travail continu, souvent invisible.

La cérémonie se conclut par la remise d'une pierre destinée à être scellée sur le site, un geste simple mais hautement symbolique ; une présence inscrite dans la matière, pour longtemps.

Dans la clairière, entre 1 000 et 2 000 personnes debout, silencieuses, sont présentes.

Le recueillement

Après la cérémonie, chacun circule librement autour du monument. Les gerbes déposées sont admirées avec émotion et recueillement. Des fleurs sont déposées dans la crypte. Des bougies sont placées au pied des piquets alignés derrière le monument, là où l'absence se matérialise le plus.

Le repas du soir réunit la délégation à l'hôtel, nous apprécions ce moment d'intimité. Les au revoir sont échangés avec la certitude de se retrouver l'année suivante.

Le lendemain matin, la délégation prend la route du retour.



La commémoration nationale du 8 mai 2026

Valentin SUIRE-DURON, Ambassadeur de la Mémoire.

8 mai 2026 - Paris

L'ANMTF et la FNVRCNTF présentes sous l'Arc de Triomphe pour le 81^e anniversaire de la Victoire

Le 8 mai 2026, notre association était représentée à Paris, place Charles de Gaulle, pour la commémoration nationale marquant le **81^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945**. Fidèles à notre mission de mémoire et de transmission, nous avons tenu à honorer cette date **mémorielle** aux côtés des institutions de la République, au nom de toutes les victimes et rescapés des camps nazis du travail forcé.

Madame Nicole GODARD, présidente de l'ANMTF et de la FNVRCNTF, représentait notre fédération lors de cette journée solennelle, accompagnée de Valentin SUIRE-DURON, ambassadeur de la mémoire.

Le dépôt de gerbe à 9h30 : un geste de mémoire et de fidélité

Dès 9h30, avant le début de la grande cérémonie présidentielle, les associations d'anciens combattants et de mémoire étaient conviées à procéder au dépôt de leurs gerbes sur la **tombe du Soldat Inconnu**. C'est dans ce cadre recueilli et fraternel que Madame GODARD et Valentin SUIRE-DURON ont déposé la gerbe de la FNVRCNTF, portant son ruban tricolore aux couleurs de la République, sur lequel on pouvait lire : « Fédération Nationale des Victimes et Rescapés des Camps Nazis du Travail Forcé ».

Ce geste, simple dans sa forme mais profond dans sa signification, témoignait une fois de plus de notre présence et de notre engagement indéfectible, en mémoire de ceux qui ont subi la **réquisition au titre** du travail forcé en Allemagne nazie.

La cérémonie officielle à 11h00 : la Nation rassemblée

À 11h00, la grande cérémonie officielle a débuté en présence du **Président de la République, Emmanuel Macron**. Sous le grand pavois tricolore

qui ornait majestueusement l'Arc de Triomphe, Monsieur Emmanuel Macron a effectué le tour protocolaire de la place Charles de Gaulle à bord du véhicule militaire de cérémonie, moment fort et solennel qui marque chaque année cette commémoration nationale.

Poursuivre la transmission : notre responsabilité

Quatre-vingt-un ans après la capitulation de l'Allemagne nazie, la **mémoire du travail forcé demeure un devoir**.

600 000 Français requis, personnes contraintes, ont œuvré dans les usines et les camps du Reich, souvent dans des conditions d'une extrême dureté. Un grand nombre ne sont plus parmi nous pour témoigner.

C'est pourquoi notre présence à ces commémorations nationales revêt une importance particulière. En nous tenant debout sous l'Arc de Triomphe, aux côtés des représentants de la Nation, nous affirmons que **cette mémoire-là ne sera pas oubliée**. L'ANMTF et la FNVRCNTF continueront chaque année à porter la voix de ceux que l'Histoire a trop longtemps tenus en marge d'une reconnaissance totale de la part de la société.



La lettre des jeunes ambassadeurs de la mémoire

Valentin Suire-Duron, Au nom des jeunes ambassadeurs de la mémoire

Association Nationale pour la Mémoire du Travail Forcé

Chers lecteurs, chers amis de la mémoire,

Il y a quelque chose d'à la fois urgent et précieux dans ce que nous faisons. Les derniers témoins du **travail forcé** s'éteignent les uns après les autres, emportant avec eux une part irremplaçable de vérité vécue. C'est précisément pour cette raison que nous, **jeunes ambassadeurs de la mémoire**, refusons de considérer notre engagement comme secondaire ou symbolique. Nous en sommes désormais les héritiers directs, et cette responsabilité nous oblige.

Avant d'évoquer nos actions, nous souhaitons nous arrêter un instant pour honorer la mémoire de deux hommes qui nous ont quittés cette année.

M. Raymond Tarrisse, né le **19 décembre 1921**, nous a quittés le **12 mai 2026**. **M. André Jallet**, né le **6 janvier 1924**, nous a quittés le **29 mars 2026**. Tous deux avaient vécu le **Service du Travail Obligatoire** dans leur chair, et portaient en eux une mémoire que nul livre ne peut pleinement restituer.

Ils étaient notre **mémoire vivante**, nos témoins authentiques. Nous leur portions beaucoup d'affection, et leur droiture comme leur courage continueront de nous servir de guide. Nous ne les oublierons jamais. À leurs familles, nous présentons nos sincères **condoléances**.

Cette année encore, la Fédération – Association a su se faire entendre là où les décisions se prennent. Le **26 janvier** dernier, notre présidente **Mme Nicole Godard** représentait la Fédération – Association aux

vœux de **Mme Alice Rufo**, Ministre déléguée : une présence qui témoigne d'une reconnaissance institutionnelle croissante et qui positionne notre association comme partenaire actif dans la co-construction des politiques mémorielles nationales. Dans la foulée de cette rencontre, Mme Godard a été invitée par le Directeur de cabinet adjoint chargé de la mémoire à l'**Hôtel de Brienne, le 27 mars**. Ce fut un moment de dialogue concret, structuré autour du dossier de présentation de la Fédération – Association, où chaque page reflétait des années d'engagement sur le terrain. Ces échanges confirment que notre parole porte, et que la rigueur de notre démarche est reconnue au plus haut niveau.

En **Slovaquie**, le travail patient engagé **depuis 2024** avec les historiens du **Mémorial de Caen** porte ses fruits, et les événements à venir en 2026 marqueront une étape décisive dans notre action mémorielle.

Pour comprendre l'importance de ce terrain, rappelons les faits : en **1944-1945**, près de **500 travailleurs forcés du STO** ont travaillé dans l'usine d'armements ZTS Special à **Dubnica nad Váhom**. Parmi eux, environ **300 Français** ont rejoint le maquis slovaque, s'illustrant au sein de la compagnie Leclerc du bataillon Foch et de la brigade Ján Žižka. **Dix-neuf** d'entre eux sont tombés héroïquement au combat. Ce sont ces hommes, à la fois travailleurs forcés et résistants, que nous honorons.

En août **2025**, notre présidente **Mme Nicole Godard** s'est rendue en Slovaquie pour une réunion tenue à la mairie de **Dubnica nad Váhom**, présidée par **Mme Andrea Blajsková**,

adjointe au maire, en présence de **M. Stefan Omachel**, président de l'antenne locale de l'Association des combattants antifascistes, et de **M. Didier Rogasik**, en charge des questions liées au devoir de mémoire près l'Ambassade de France. De ces discussions est né un accord unanime : ériger une **stèle** dans un lieu fréquenté par les habitants, en l'occurrence le **parc des partisans français**. Car si une plaque commémorative en marbre existe déjà dans le hall d'entrée de l'usine, elle n'est visible que des seuls ouvriers. Il a été jugé nécessaire de rappeler le sacrifice de ces Français à l'ensemble de la population de **Dubnica nad Váhom**, en gravant sur cette stèle les noms des Français du **STO** morts en Slovaquie durant la Seconde Guerre mondiale.

Ce monument est le fruit de recherches approfondies menées conjointement par notre Fédération – Association et l'**Ambassade de France à Bratislava**. Son inauguration est prévue le **28 août 2026** dans la matinée, dans le cadre des cérémonies marquant le **70^{ème} anniversaire** du monument des partisans français à **Strečno**. Ce sera un temps fort diplomatique et mémoriel, en présence de l'Ambassadeur de France, de l'Attaché de défense de Prague le **Colonel Stéphane Kayser**, de représentants des forces slovaques, ainsi que d'élus locaux. Nous espérons vous y retrouver nombreux.

Dans cette continuité, **juin 2026** sera un mois de déplacements importants. Je me rendrai en **Slovaquie du 15 au 18 juin**, puis à **Prague du 17 au 21 juin**. Ces visites s'inscrivent dans une démarche active de développement de nos partenariats mémoriels et

pédagogiques. J'y rencontrerai les représentants des ambassades de France, le **Colonel Stéphane Kayser**, ainsi que les proviseurs des lycées français de Prague et de Slovaquie, afin d'étudier ensemble la possibilité d'organiser des interventions, des conférences ou des expositions destinées aux élèves sur la période du **Service du Travail Obligatoire**. Je suis également ouvert à toute forme de collaboration avec les missions de défense et les ambassades. Ces déplacements sont pour moi une opportunité précieuse de porter notre mémoire au-delà des frontières, là où elle prend tout son sens.

Sur un autre registre, nous souhaitons vous parler du *Proscrit* lui-même, et de ce que nous avons fait pour en assurer la survie concrète.

Ce journal vous coûte du temps à lire, et il nous coûtait trop cher à produire. Il y a encore peu, la facture annuelle s'élevait à **12 000 euros**. Nous avons décidé d'y regarder de près, poste par poste.

Premier chantier : les listes de diffusion. Nous envoyions le *Proscrit* à de nombreuses institutions. Après les avoir contactées une à une, il est apparu que la plupart souhaitaient désormais recevoir nos publications par voie électronique. Quant aux archives départementales, nombre d'entre elles ont choisi de se désabonner, non par désintérêt pour notre travail, mais simplement parce que notre champ géographique ne correspondait pas à leur périmètre de conservation. Nous respectons pleinement ce choix. Certaines archives ont cependant tenu à maintenir leur abonnement papier, et nous les en remercions. Les **Archives de l'Ariège** méritent d'être citées

tout particulièrement : elles ont pris contact avec nous pour compléter leur collection et disposer d'une collection quasi complète de tous les numéros du DT et du *Proscrit* **depuis 1945**. C'est une marque de confiance et de reconnaissance que nous n'oublions pas.

Deuxième chantier : le listing adhérents. Des exemplaires étaient envoyés à des personnes qui n'étaient plus adhérentes depuis un an ou plus, simplement parce qu'elles n'avaient jamais été supprimées du fichier. Désormais, seuls les adhérents à jour et ceux de l'année précédente, pour les deux premiers trimestres, reçoivent le journal. Un assainissement simple, mais décisif.

Troisième chantier : les envois à l'étranger. Nous avons revu en profondeur notre liste internationale, en nous assurant que chaque exemplaire envoyé hors de France atteint bien un destinataire en mesure de le recevoir et de le lire.

Le résultat de ces trois actions combinées est considérable : le nombre d'impressions a été **divisé par trois**, avec une réduction équivalente du routage. La gestion de l'impression a également été reprise en main directement, via une imprimerie en ligne basée en Gironde, et le routage a été géré de façon autonome, enveloppes comprises. Enfin, un **tarif presse** a été négocié avec La Poste à **0,64 euro par exemplaire acheminé**. Au total, la facture annuelle est passée de **12 000 euros à 3 000 euros**, soit une **division par quatre**. Chaque euro économisé est un numéro de plus qui pourra paraître, une mémoire de plus qui pourra circuler.

Nous avons aussi besoin de vous

pour un chantier d'une autre nature. Nous travaillons actuellement à la constitution d'une **base de données** recensant les **travailleurs forcés français**. Elle est aujourd'hui très incomplète, et le temps presse : les descendants âgés disparaissent, les archives familiales se dispersent, les souvenirs s'effacent. Si vous avez connaissance d'un travailleur forcé dans votre famille ou votre entourage, si vous possédez des documents, des photographies, des témoignages, des noms, des dates ou des lieux de travail, nous vous invitons à nous les transmettre à l'adresse suivante : **informations@travail-force.fr**.

Chaque information compte. Chaque nom retrouvé est une vie arrachée à l'oubli.

Continuons ensemble. Parlez autour de vous. Transmettez ce que vous savez. Nous ne sommes pas les gardiens d'un passé figé, nous sommes les passeurs d'une histoire qui mérite d'être encore et toujours entendue.

Un partenariat au fil du temps : L'ANMTF et les Amis du Mémorial de Caen

La genèse d'une collaboration fructueuse

Tout a commencé en janvier 2025, sous l'impulsion de Monsieur Jean-François Morlay, Président des Amis du Mémorial de Caen. Souhaitant inscrire le thème crucial du STO et du Travail Forcé au cœur de leur programme annuel, il a sollicité notre expertise pour éclairer cette page complexe de la Seconde Guerre mondiale.

Ce rapprochement, né de premiers contacts établis dès juin 2024 sur le site Hillman à Colleville-Montgomery, s'est immédiatement transformé en un partenariat opérationnel et dynamique. Pour notre association, cette alliance représente une opportunité majeure de rayonnement en Normandie, terre de mémoire par excellence.

Une synergie scientifique et mémorielle

L'un des piliers de cette collaboration repose sur un échange de compétences inédit. Les chercheurs des Amis du Mémorial, Roland Steiner et Justin Lequarpenier, ont mis leur expertise au service de recherches complexes, notamment pour répondre aux sollicitations de l'Ambassade de France en Slovaquie concernant les victimes du travail forcé engagées dans le maquis slovaque.

L'avantage pour notre association est ici considérable :

- Accès aux sources : grâce à ce partenariat, nous avons bénéficié de la numérisation de 48 dossiers de la Direction de l'Action des Victimes des Conflits Contemporains (DAVCC)
- Enrichissement de nos archives : ces documents inédits viennent consolider notre base de données et notre connaissance historique des parcours individuels des travailleurs forcés.

Une visibilité accrue auprès du grand public

Le partenariat s'est également traduit par une présence forte sur le terrain. L'exposition « Le Service du Travail Obligatoire », conçue par l'ANMTF, a été mise à l'honneur à la mairie de Plumetot en octobre 2025.

Plumetot
L'histoire par passion

LES AMIS DU MÉMORIAL DE CAEN
LIBÉRATION ET MÉMOIRE

Anne-Marie MARIE, maire de Plumetot et le conseil municipal de Plumetot,
Jean-François MORLAY, Président et le conseil d'administration de
L'Association Libération et Mémoire, Les Amis du Mémorial de Caen,
sont heureux de vous convier à la conférence

« Le Service du Travail Obligatoire ».

Conférence de Mme Nicole Godard,
Présidente de l'Association Nationale pour la Mémoire du Travail Forcé.

Vendredi 3 octobre 2025 – Mairie de Plumetot

17h45 – Accueil
18h00 – Conférence
19h 30 – Vernissage de l'exposition

Une Exposition sur « Le Service du Travail Obligatoire », réalisée par
l'Association Nationale pour la mémoire du Travail Forcé,

Sera visible du 03 au 15 octobre 2025

Du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 17 h à 20 h
Le samedi de 17 h à 20 h
et le dimanche de 10 h à 12 h.

Mairie de Plumetot. Entrée libre et gratuite. Parking.

Renseignements : Mairie de Plumetot – 02 31 37 38 04. Amis du Mémorial de Caen – 06 37 17 10 36

Au-delà de l'exposition, les échanges humains ont été le cœur battant de cet événement. En assurant les permanences, nous avons pu :

- Renforcer notre ancrage local : créer des liens directs avec les citoyens et les associations normandes
- Transmettre la mémoire : répondre aux questions des visiteurs et sensibiliser de nouveaux publics à l'histoire du STO.

Une reconnaissance institutionnelle par l'édition

L'aboutissement de cette année de collaboration a été la contribution de l'ANMTF à l'ouvrage de référence édité par les Amis du Mémorial de Caen.

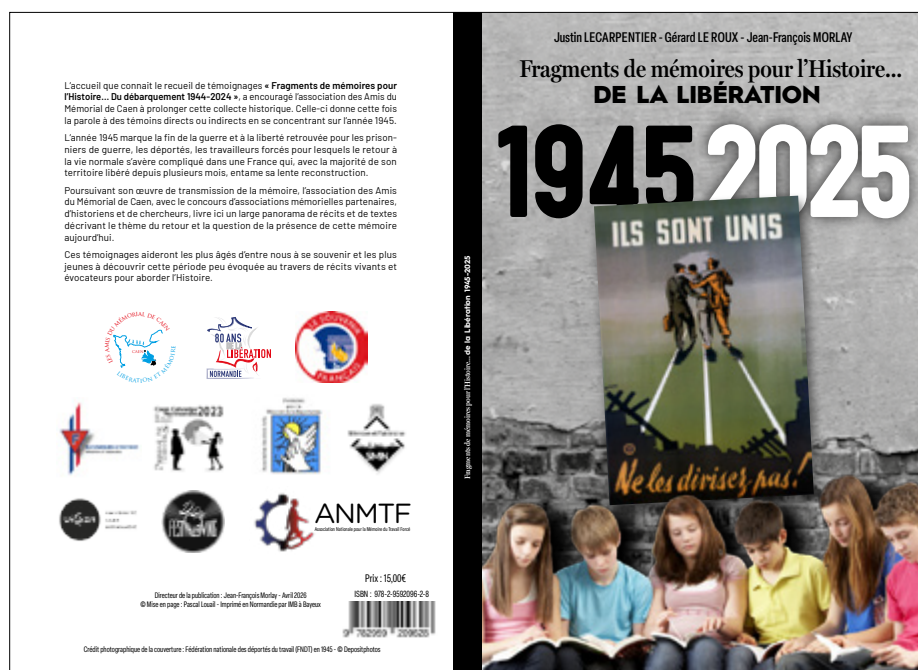
Note : Insérer ici la photo des couvertures de l'ouvrage.
Comme l'a souligné Monsieur le Président Morlay, l'intégration de nos travaux, de notre nom et de notre logo dans cet ouvrage est une consécration pour notre association. Cela nous offre :

- Une caution scientifique : voir nos recherches validées et publiées par une institution liée au Mémorial de Caen
- Une pérennité de l'information : nos témoignages et documents sont désormais inscrits dans un support durable, accessible aux chercheurs et au grand public.

Conclusion : Un engagement vers l'avenir

En remerciement de cette collaboration exemplaire, nous avons tenu à être présents à l'Assemblée Générale des Amis du Mémorial de Caen le 11 avril 2026.

Ce partenariat ne se limite pas à une série d'actions ponctuelles ; il constitue un véritable levier de croissance pour l'ANMTF. En mutualisant nos ressources et nos réseaux, nous assurons une transmission plus forte, plus précise et plus humaine de la mémoire du Travail Forcé. C'est avec une grande détermination que nous souhaitons poursuivre cette route commune au fil du temps.



Personnes contraintes au travail en pays ennemi

Robert Lassevaine

Dès le mois de janvier 2025, des articles de presse, des émissions de radios ou télévisées, évoquaient la deuxième guerre mondiale et les commémorations futures de la fin de cette tragédie. Celles ou ceux qui ont subi l'asservissement, les contraintes ou les blessures de ce conflit sont plus que centenaires. Les témoins se font rares.

Ces hostilités dévastatrices ont fait l'objet de nombreux livres, conférences, documentaires, films, etc...Cependant, certaines pages noires de notre histoire, liées à cette belligérance, sont encore à découvrir.

Au printemps 2024 France TV 3 a mis en chantier la production d'un film documentaire consacré au Service du Travail Obligatoire (STO). Pour la première fois depuis 80 ans le sujet allait être exposé.

La « note d'intention » de la chaîne était diffusée ainsi : « *Alors que l'on commémore en mai 2025 l'anniversaire de la fin de la Seconde Guerre Mondiale, produire un film qui rende justice à une génération de jeunes Français sacrifiés, quatre-vingts ans après leur retour, nous est apparu comme une nécessité. Nés en 1920, 21, 22, 23, on les appelle les S.T.O., comme s'ils devaient se confondre avec les lois collaborationnistes qui les ont envoyés travailler obligatoirement en Allemagne, comme s'ils devaient toujours s'effacer du roman national pour ne pas être confondus avec des travailleurs volontaires de l'économie du Reich. Notre intention a été d'entreprendre un film dans lequel les récits des derniers témoins directs du S.T.O. et des descendants de ces jeunes Français sacrifiés, seront centraux. C'est ainsi que nous espérons redonner aux S.T.O. la place qu'ils n'ont pas obtenue dans l'Histoire et dans la mémoire française. Manière à la fois, de réhabiliter une génération sacrifiée et de nous inscrire dans une historiographie nouvelle qui rappelle clairement comment ils ont été des victimes.* »

L'intention clairement exprimée, encore fallait-il trouver les références, les descendants et les

témoins ! La référence se nomme Raphaël Spina¹, les témoins ? Aucun fichier national n'a été établi et l'Association Mémoire Nationale² ne dispose pas encore d'éléments suffisants.

Toutefois, à l'occasion de son passage à Albi Raphael Spina avait rencontré plusieurs anciens « déportés du travail³ » et c'est ainsi que sur les quatre interviewés intervenant dans le documentaire



Etienne Pezet, préparation au tournage

¹ Raphaël Spina est professeur à l'Université Aix-Marseille. Prix de la Fondation pour l'Histoire 2017 pour son livre « Histoire du STO » - édité chez Perrin - et devenu référent dans le domaine. Raphael Spina a tenu une conférence à Albi sur le STO le 18 Mai 2018 sur invitation de Robert Lassevaine.

² Association Nationale pour la Mémoire du Travail Forcé – <https://www.travail-force.fr>

³ « Déportés du Travail » : dénomination populaire des personnes victimes de la loi de Février 1943 instaurant le Service du Travail Obligatoire destiné à mettre à disposition de l'Allemagne nazie de la main d'œuvre pour pallier l'absence des allemands au combat. Cette appellation a été dénoncée et supprimée suite à un pourvoi en cassation du 21 décembre 1987.

deux sont tarnais : Etienne Pezet, Jacques Chamayou, deux personnalités et deux itinéraires bien différents.

Etienne, ancien viticulteur du Domaine de Salmes à Bernac va raconter avec sa verve, forces expressions rurales, bruitages et gestes d'accompagnement sa réquisition toute particulière au camp de chantier de jeunesse⁴ de Saint Chamand (Corrèze) en Juin 1943 : « Une automitrailleuse allemande surgit dans le camp⁵, c'est la panique, les gradés rassemblent leurs « jeunes » avant que malheur n'arrive. Les vociférations allemandes imposent silence et immobilisme, la troupe est ensuite rapatriée à Argentat⁶. On dispose de 72 heures pour rejoindre le domicile des parents (moi Bernac) et se conformer à l'injonction allemande. Mon père, un gradé de 14/18, m'intime, faute d'autre solution et dans la précipitation, de me soumettre à la directive. Retour à Argentat, la gare, Tulle et départ pour l'Allemagne. Le 24 Juin à midi on traverse le Rhin. »

Combien de fois m'a-t-il cité ce fait, bien gravé dans sa mémoire.

Et la suite...Il ne faudra pas formuler bien des questions pour amorcer le sujet. Étienne est par nature bavard ! Son histoire est particulière et je la connais bien.

« Durant les mois de chantier, étant accordéoniste de bal, je me suis reconverti comme tambour dans la clique militaire et j'ai sympathisé avec le chef, un étudiant en pharmacie qui avait choisi l'allemand dans ses études. »

Une relation opportune qui sera déterminante !

« Arrivés à destination, les travailleurs français ont été parqués dans un immense camp, environ 6 000 disait-on. Quelques jours s'écoulaient et puis, tel un marché à bestiaux, les « employeurs allemands » sont

venus s'approprier des équipes. A l'appel d'une voix le chef de musique m'a levé le bras : on demandait 5 français pour traire des vaches...Je me suis retrouvé « paysan à tout faire », avec un russe prisonnier, dans une ferme tenue par deux sœurs âgées, célibataires et pieuses et un couple, leur frère, un ancien blessé de 14/18, sa femme et sa fille. J'étais à Oekoven⁷ aux environs de Dusseldorf. Mon patron c'était Piter, le frère, qui conduisait les travaux, un cultivateur victime de la guerre qui n'avait pas d'affinité particulière avec le nazisme gouvernant...au contraire. Un jour il voulut se rendre au village voisin de Grevenbroich mais ne se trouvait pas très présentable. J'avais emporté discrètement mon matériel pour couper les cheveux. C'était la guerre, plus de coiffeurs... je me propose. Le résultat est des plus honorable. Piter transmet sa satisfaction à son entourage ce qui m'a valu quelques pfennigs et des économies de santé dans les champs ! Le travail au quotidien c'était pénible, avec le russe il fallait tout faire mais, on était bien logés et bien nourris... précieux. Le russe était un brave gars qui s'était accoutumé à la langue allemande et qui m'apprenait par des gestes et des observations. »

Tel un roman, on pourrait se laisser à penser que le temps s'est écoulé ainsi jusqu'à la fin du conflit. Il en est tout autrement.

Dès le début de 1944 la zone de Dusseldorf est bombardée par les alliés. A quelques kilomètres de Grévenbroich une usine récupère les avions abattus ou accidentés pour les désosser et un pipeline traverse les champs à proximité d'Oekoven. Les bombes tombent à flot avec une précision toute relative sur les objectifs...

Etienne a été une « victime bénéficiaire » des bombardements !



Etienne Pezet, pendant le tournage

⁵ Les Chantiers de la Jeunesse instaurés le 30 Juillet 1940 étaient une institution paramilitaire. Les jeunes hommes de 20 ans de la zone libre incorporés pour 6 à 8 mois vivaient en « mode scout » et effectuaient des travaux d'intérêt général notamment forestiers. Ils étaient encadrés par des officiers et sous-officiers démobilisés ou de réserve sous le commandement du général Joseph de la Porte du Theil

⁶ Juin 1943 : la France est totalement occupée depuis Novembre 1942

⁷ Argentat était le Commissariat Général des Chantiers de la Jeunesse – Groupement N°30

⁸ Oekoven, Rommerskirchen 25km de Dusseldorf, et 7km Grevenbroich

« Dans la ferme une cave, abri de fortune, a servi de refuge bien des fois jusqu'au jour où...la bombe a frappé. Elle n'a pas explosé mais j'étais enseveli. Emile Clerc, Joseph Célano, copains français de l'exploitation d'à côté, aidés du russe et d'un polonais m'ont déterrés. Coma, commotions, contusions...Aux alentours, plus d'hôpital, plus de clinique : rasés. Nous sommes hébergés par les voisins, une infirmière sous surveillance d'un polizei vient prodiguer ses soins. La fréquence des visites et le besoin de tabac du militaire, bien satisfait des cadeaux que je lui faisais, nous a rapprochés tous les trois - mon père m'avait envoyé du tabac à vendre car je n'ai jamais fumé -. On parlait de Noël qui s'approchait et j'allais mieux, je demande au polizei la possibilité, avec le soutien des copains, d'un retour salubre suite à mes blessures pour passer les fêtes chez moi.

Il poursuit sous une fausse identité son travail de paysan clandestin en aide à ses bienveillants fermiers qui lui offraient l'hospitalité et ce, jusqu'à la fin de la guerre.

Pour Jacques le récit est bien différent, il est bien moins exubérant qu'Etienne, plus calme, plus posé, plus réfléchi. Jacques a été le « patron » de la confiserie familiale, une belle entreprise de la Rue de Bitche. Lui, a fait partie des premiers envois de masse⁸, ses chantiers de jeunesse figurant au passé. La loi du 16 Février 1943 instituant le Service du Travail Obligatoire est publiée avec application immédiate. Jacques quittera la gare d'Albi avec son copain d'infortune Marcel⁹ le 3 Mars 1943 dans un long convoi de wagons bien remplis.

« Bien qu'ayant le cœur serré devant l'inconnu de la destination finale nous chantons des chansons à boire,



Jacques Chamayou, préparation au tournage



Jacques Chamayou, pendant le tournage

La compromission au tabac a fonctionné et nous avons obtenu une permission avec obligation de retour à la ferme pour le 22 Janvier 1944. J'ai vendu ma montre au polonais pour payer les billets. Et ils ne m'ont jamais revu ! »

A son retour, son père va l'expédier dans une ferme aux environs de Padiès. Recherché par la gendarmerie gaillacoise, il reste introuvable.

histoire de masquer notre désarroi. Une trentaine d'heures de trains nous conduisent au camp de Dreilinden¹⁰ juxtaposé à l'usine Maschinenbau-Bosch. Un millier de travailleurs de toutes nationalités sont là. Seuls les français sont des STO (réquisitionnés pour service travail obligatoire), les belges, hollandais, tchèques, polonais, russes, sont des prisonniers ou des volontaires et seront moins bien traités que

⁸ Les réquisitionnés tarnais seront plus de 3200. Le chiffre exact du département n'est pas connu. En 1944, afin de stopper les envois en Allemagne, le maquis Armagnac a saccagé l'Office du Travail d'Albi et détruit les fichiers. Les archives de l'ONaCVG - Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre - font état de 3127 dossiers de demande de PCT - Personnes Contraintes au Travail - Loi du 14 Mai 1951. Toutes les victimes concernées n'ont pas formulé la demande, nombreux sont ceux qui : « voulant tourner la page », se sont dissociés, pour oublier, tirer un trait...

⁹ Marcel Danizan doyen des « STO » tarnais est né le 20 Juillet 1921 et demeure à Albi dans le quartier Saint Martin. Il a partagé pendant un an son campement avec Jacques Chamayou puis il a été transféré à Zschopau, dans la Saxe, à l'usine Auto Union BMW (production de motos)

¹⁰ Secteur Berlin/Potsdam

nous... Heureusement les chambrées sont organisées à notre gré et les regroupements se font par affinités, copains ou connaissances. Apparemment cela paraît bien correct, mais c'est sans compter sur les punaises de lit qui vont pulluler dans les paillasses : un vrai cauchemar. »

Jacques, dont je connais les péripéties d'exil, va explorer sa mémoire et conter, avec son calme habituel et toute la richesse de son vocabulaire, son grand âge n'ayant pas altéré le moindre neurone.

« L'usine se situe dans un bois, semi-enterrée et je suis à la rectification de pièces, travail minutieux mais non pénible. Je suis un robot étroitement surveillé, cadence oblige. Je me suis essayé discrètement et très modestement au sabotage sans trop savoir si cela donnerait des résultats néfastes aux avions : un coup de marteau par ci, un coup par là quand les gardes ont le dos tourné. C'était ma faible participation à l'effort de guerre...français. »

Qu'en était-il de la vie au camp ?

« Jusqu'à la fin de l'année 43 les conditions de séjour étaient correctes. Les français avaient organisé, pour les Dimanches, de la gymnastique, mon sport favori à Albi, du théâtre, et bien sûr, foot et rugby à XV ou j'allais voir jouer Marcel. Mes parents m'avaient fait part qu'un cousin, André Ferret, prisonnier reconverti dans une ferme, était dans le giron de Berlin, nous allions le rencontrer le jour de repos, muni du précieux ausweis¹¹ et du passeport, pour échanger et améliorer notre ordinaire...des produits de la ferme ! Notre maigre salaire (tout était déduit : hébergement, tenue, repas, etc...) nous permettait d'acheter du tabac ou faire le marché noir pour gâter notre appétit. A partir de 44 la situation s'est dégradée progressivement, la production décuplée, les horaires- douze heures par jours, la nourriture - la faim, l'hébergement et...les bombardements, surtout à partir du début 45. Dès Avril les ouvriers allemands désertent, les gardiens du camp disparaissent, on ne va plus travailler... Début Mai, on voit déferler les premières troupes de choc soviétiques, les « mongols ». Nous sommes totalement dépouillés : montre, bague, argent, etc... et livrés à nous même. Entre tarnais, nous organisons avec enthousiasme notre départ de ces lieux abhorrés,

main basse sur les chariots, nous ramassons toutes « les vivres possibles » et direction la France. Avant de partir Alibert fait les bureaux de l'usine et emporte un appareil photo. En marche vers l'ouest, 140 kilomètres plus loin nous atteignons la ligne frontière virtuelle séparant troupes russes et américaines. Les soviétiques nous parquent dans un camp ceinturé de barbelés ! Un mois d'attente, sans rien savoir, nourriture infecte, couchage minimum, nous arrivions à regretter le camp de Berlin...Le 13 Juin les échanges russo-américains se mettent en place, wagons à bestiaux à Wittenberg, direction : la France. Arrivés à Jeumont¹², première



Etienne Pezet, Jacques Chamayou après le tournage

gare française, un comité d'accueil fête en fanfare notre retour, nous chantons à tue-tête la Marseillaise. Le 25 Juin 1945 je retrouve ma sœur sur le quai de gare d'Albi qui, depuis quelques temps, venait à tout hasard à l'arrivée des trains qui rapatriaient les STO. »

Devant la caméra, au gré de la discussion avec Paul Le Grouyer, Jacques raconte avec éloquence son périple allemand. Possesseur d'une riche collection de photos du retour, il dévoile le nom du copain photographe qu'il avait oublié jusqu'à ce jour, Alibert, à ma grande surprise, sursaut de mémoire ?

¹¹ Ausweis : laisser -passer indispensable pour circuler, dans ou hors de l'usine.

¹² Le village de Jeumont se situe près de Maubeuge

Etienne et Jacques, dans leur pièce de vie reconditionnée en studio cinématographique, ont essuyé avec surprise la tornade des dérangements et aménagements conduits de main de maître par Laurent Fénart, ingénieur image et son. Heureusement le maquillage malicieux de Christiane Ratiney leur a permis d'évoluer avec un naturel empreint de satisfaction.

Il était grand temps que, près de 80 ans après la fin de la deuxième guerre mondiale un film/documentaire soit consacré à cette page sombre de notre histoire. Pour la première fois pendant 90 minutes un réalisateur allait présenter un film sur le thème du Service du Travail Obligatoire.

Un documentaire qui fera date, très favorablement accueilli par les critiques et objet d'articles élogieux tel celui de Louise Vallée dans Le Monde intitulé :

« Pas des collabos et pas des lâches : les derniers requis du STO, les oubliés de l'histoire, se racontent. »

Au lendemain du Mercredi 28 Mai 2025, jour de diffusion du documentaire « les oubliés de la victoire » sur France 3, Jacques me disait avec émotion « on est reconnus », comme un soulagement et une satisfaction après 80 ans d'attente.

Pour mémoire, le STO a concerné entre 600 000 et 650 000 jeunes dont environ 30 000 à 35 000 ont perdu la vie en Allemagne, fusillés, pendus ou décapités pour acte de résistance, accidents du travail, maladies ou morts sous les bombardements. A cela il faudrait rajouter tous ceux qui sont revenus avec des blessures ou maladies, la plus terrible étant la tuberculose, et qui sont décédés aux premières années du retour. Raphael Spina introduit son livre par : « *Le STO est sans doute l'inconnu le plus célèbre des années noires de la deuxième guerre mondiale 39/45. Peu de Français ignorent la signification de ces trois lettres : Service du Travail Obligatoire.*

Pourtant, il n'est guère de famille qui n'ait au moins un membre concerné, directement ou non, par cet exil forcé de main d'œuvre organisé par l'Etat français au profit de l'Allemagne nazie¹³. »

Dès l'après-guerre des associations d'entraide se sont mises en place regroupant localement les victimes du STO. Pour le Tarn, les statuts de l'association départementale ont été déposés en

préfecture le 13 Novembre 1946. Une fédération nationale s'est créée. Hélas, comme bien souvent, la politique s'est immiscée dans cette page d'histoire, les victimes du STO ont fait l'objet de suspicions nauséabondes pendant de bien longues années. Qu'ils soient à leur travail ou en famille ils se sont tus sur cette jeunesse volée.

De plus, ils ne pouvaient se prévaloir d'aucun autre statut : ni prisonnier, ni déporté concentrationnaire, ni résistant...

Une loi du 14 mai 1951 a donné aux victimes du STO le statut de « *personnes contraintes au travail en pays ennemi, en territoire étranger occupé par l'ennemi ou en territoire français annexé par l'ennemi (PCT)* », leur ouvrant droit à indemnisation. Il a également été créé un statut de « réfractaire ».

Cette loi a été codifiée le 3 Avril 1958, les décrets d'applications ont suivi, la mise en place relevant des ONaCVG. Ce n'est en réalité qu'environ dix ans après que les dossiers ont pu être constitués. Les demandes et les pièces justificatives ont été analysées par une Commission Départementale qui prononçait l'agrément ou le refus du statut PCT.

Parmi les nombreux STO que j'ai pu côtoyer, certains ont perçu le premier paiement de l'indemnisation, pas les suivants, bien d'autres n'ont jamais rien encaissé. Mais peu importe ils disposaient d'un statut officiel.

Il en est même qui en ont eu deux... Si Jacques Chamayou a été reconnu comme « *personne contrainte au travail en pays ennemi* », Etienne Pezet l'a été également mais a eu en supplément celui de... « réfractaire » !

Jacques et Etienne ont eu en cette année 2025 la reconnaissance et leur heure de satisfaction, bien tardivement...

Raphael Spina clôture son livre par : « *La Seconde Guerre Mondiale, les années noires, les crimes du régime hitlérien ont été tellement étudiés, leur souvenir est si omniprésent que, souvent, la tentation est forte de croire qu'il ne reste plus grand-chose d'essentiel à apprendre sur eux. Tant que le Service du Travail Obligatoire et les aventures humaines sans nombre qu'il a suscitées feront encore figure d'oubliés, ce ne sera pas tout à fait vrai.* »

¹³ Raphael Spina, Histoire du STO, éditions Perrin, avril 2017, p.15

Margival, 3 mai 2026

Nicole Godard - Présidente ANMTF

Notre présence le 3 mai 2026 à Margival, près de Soissons, répondait à l'invitation de Monsieur Didier Lede, président de l'Association de sauvegarde et de mise en valeur du quartier général allemand de Laffaux-Margival-Neuville (ASW2).



Les porte-drapeaux autour du monument

Le Ravin du Loup : une forteresse de l'ombre

Le site du Wolfsschlucht II est un lieu hors du commun, l'un des rares quartiers généraux de Hitler encore intacts. Véritable prouesse de l'Organisation Todt, ce chantier ne ressemblait en rien à une entreprise de construction classique : il s'agissait d'un organe d'État coordonnant des milliers de firmes privées, des géants comme Siemens ou AEG jusqu'aux sous-traitants locaux. Invisible malgré ses 90 km² de zone sécurisée et ses 475 ouvrages, cette forteresse de béton se fondait dans le paysage. Les toits végétalisés, les crépis peints et les faux chalets en bois trompaient les avions alliés, dissimulant ces monstres de béton sous une apparence bucolique.

Ce chantier a brassé des milliers d'hommes : volontaires, requis du STO, prisonniers soviétiques, républicains espagnols et entreprises locales réquisitionnées. Entre «la carotte et le régime

de fer», les conditions de vie y étaient brutales : journées de 12 heures, camps entourés de barbelés, discipline militaire et rations de famine. Fin 1942, la relation de travail, encore officiellement «normale», s'est effondrée au profit d'une militarisation totale et d'une répression féroce. Ce béton demeure aujourd'hui une cicatrice indélébile, témoignant d'une époque où la technique fut mise au service de l'oppression.

17 juin 1944 : l'unique visite du Dictateur

Onze jours après le Débarquement en Normandie, alors que le front allemand craque, Hitler arrive de nuit par la route depuis Metz. Le ciel de l'Aisne est trop dangereux pour son avion, il s'installe dans le bunker n°1 pour une réunion sous haute tension. Il y convoque les maréchaux Rommel et von Rundstedt, qui arrivent épuisés. Le choc des stratégies est immédiat. Lucides, les deux

maréchaux demandent l'autorisation de replier les troupes pour établir une nouvelle ligne de défense. Hitler refuse catégoriquement. Dans une colère noire, il hurle : « Ne vous occupez pas de la suite de la guerre, mais de votre front d'invasion ! ». Il leur promet alors des « armes miracles » (V1 et avions à réaction) censées renverser le sort des armes.

Pendant que les chefs s'affrontent sur des cartes, des milliers d'hommes continuent, sous la menace, de couler du béton pour une cause perdue. La conférence est finalement interrompue par des alertes aériennes.

Pris de panique, Hitler quitte précipitamment Margival en fin d'après-midi. Ce sera son dernier voyage en France occupée.

Pour Rommel, cette entrevue marque le point de rupture. Convaincu que Hitler mène l'Allemagne à sa perte, il se rapproche des conjurés de l'attentat du 20 juillet. Hans Speidel, son chef d'état-major, résumera ainsi cet aveuglement : « À Margival, le dictateur a opposé des ordres de béton à une réalité de sang. »

Éclairage historique : comprendre les statuts des travailleurs

Suite à une question de nos lecteurs, il nous paraît essentiel de clarifier la distinction entre les différents statuts de ceux qui ont édifié ce site colossal entre 1942 et 1944.

1. La distinction des statuts et l'évolution de la contrainte. Il faut distinguer les travailleurs selon le cadre législatif de leur réquisition :

Le travail forcé en France occupée : Bien avant

l'instauration du STO, de nombreux Français furent réquisitionnés par les préfetures pour le compte de l'occupant sur les chantiers de l'Organisation Todt (Mur de l'Atlantique, bases aériennes ou QG de Margival). Bien que percevant un salaire, ces ouvriers subissaient une contrainte réelle, le refus pouvant entraîner l'arrestation.

Le Service du Travail Obligatoire (STO) : Instauré par la loi du 16 février 1943 sous le gouvernement de Vichy, il visait les jeunes hommes nés entre 1920 et 1922. Contrairement aux réquisitions locales, le STO impliquait généralement un transfert systématique vers l'Allemagne nazie.

2. Reconnaissance légale et Statut de 1951 des STO Longtemps stigmatisés et parfois confondus à tort avec des collaborateurs volontaires, les victimes du STO ont obtenu une reconnaissance tardive par la loi du 14 mai 1951. Ce texte crée le statut de « Personne contrainte au travail en pays ennemi ou en territoire annexé ».

Après validation par une commission préfectorale, les bénéficiaires recevaient une carte officielle de victime du travail forcé, ouvrant des droits spécifiques :

Art. L.313 : Droit aux pensions pour les victimes civiles de la guerre.

Art. L.316 : Accès aux avantages sociaux de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG).

Conclusion La cérémonie du 3 mai 2026 devant le monument « STO – Coulés dans l'oubli » a permis de réhabiliter la mémoire de ceux qui, sous la menace, ont été contraints de prêter leur force de travail à l'ennemi, que ce soit sur le sol national à Margival ou en exil forcé en Allemagne.



Monument réalisé par des élèves

Présence à Kahla (Thuringe) et commémorations (2024-2026)

Nicole Godard - Présidente ANMTF

Contexte et origine de notre engagement en Thuringe

En mai 2024, une délégation de l'ANMTF (Association Nationale pour la Mémoire du Travail Forcé) s'est rendue en Thuringe pour un déplacement mémoriel d'envergure. Ce voyage répondait à une invitation de Franka Günther, responsable de l'Institut français à Berlin, suite au soutien apporté par notre association à des étudiants allemands.

Ces élèves participaient au concours « Notre Histoire - Unsere Geschichte » Bertrand Herz. Ce prix, soutenu par l'Ambassade de France, encourage les jeunes générations d'outre-Rhin à effectuer des recherches locales sur les traces des travailleurs forcés français. L'ANMTF a joué un rôle clé en accompagnant ces étudiants dans leurs investigations sur les camps de travail situés à proximité de leurs lieux de vie.

La cérémonie de Kahla et la rencontre avec les familles

Lors de notre venue à Kahla pour la remise des prix, nous avons vécu un moment d'une rare intensité émotionnelle en rencontrant Henri et Denis, les fils d'une victime du travail forcé. Leur père avait été interné dans l'un des camps punitifs de la région.

Leur témoignage souligne la dureté extrême des conditions de vie :

« Notre père était au camp de Kahla. Chaque matin, il marchait plusieurs kilomètres pour rejoindre la colline où il travaillait. Durant cette période, il ne voyait pratiquement jamais la lumière du jour : il entrait dans les galeries souterraines à l'aube et n'en ressortait qu'à la tombée de la nuit. »

Ce récit fait écho à l'histoire du site de la REIMAHG, cette usine souterraine d'armement située dans la colline de Walpersberg, où des milliers de travailleurs forcés, dont de nombreux Français, ont péri dans des conditions inhumaines.

Commémorations de 2025 et 2026 : un arbitrage nécessaire

En 2025, j'avais privilégié le déplacement en Thuringe afin de renforcer les liens avec nos partenaires européens et les jeunes lauréats du concours. Toutefois, pour l'année 2026, j'ai dû décliner l'invitation à regret.

En tant que Présidente de la Fédération Nationale des Victimes et Rescapés du Travail Forcé, ma présence à Paris le 8 mai revêt un caractère institutionnel et symbolique majeur. Après deux années d'absence, il m'est apparu indispensable d'être présente à la cérémonie nationale à l'Arc de Triomphe pour y déposer une gerbe en mémoire des requis.

Henri Bonneviot : une sentinelle de la mémoire en Thuringe

Afin d'assurer la continuité de notre présence en Allemagne, j'ai sollicité Monsieur Henri Bonneviot pour me représenter. Membre actif de notre association et fils d'un ancien interné en Thuringe, il est devenu une véritable sentinelle de la mémoire sur place.

Historien de l'ombre : s'il n'est pas historien de métier, ce terme salue la rigueur de son travail de recherche sur les dossiers des victimes du STO.

« Je tiens à saluer l'engagement de Monsieur Henri Bonneviot, véritable sentinelle de la mémoire, dont la présence indéfectible à Kahla et le travail minutieux de chercheur mémoriel permettent de mettre en lumière le destin tragique des victimes françaises du STO envoyées par mesure répressive dans ces camps. »

À Kahla, il est devenu le point de repère, celui sur qui l'on peut compter chaque 9 mai.

Il a notamment eu l'honneur de déposer la gerbe offerte par l'Ambassade de France. Ce geste symbolique, renouvelé chaque année depuis notre première participation au concours, témoigne de la reconnaissance officielle de notre combat pour la mémoire.

Je tiens à exprimer ma gratitude envers nos interlocuteurs allemands pour leur compréhension et leur engagement commun dans ce travail de transmission.



Monsieur Henry Bonneviot à droite de la photo

Albert ZACCARDELLI

né le 22 décembre 1922 à La Mulatière (69)
décédé le 28 avril 2010

Albert Zaccardelli était un homme solide, loyal et plein d'humour qui veillait avec soin sur ceux qui étaient chers à son cœur. Un homme sur qui on pouvait compter. C'était mon grand-père.

Aîné d'une fratrie de quatre, il est né le 22 décembre 1922 à la Mulatière, dans le Rhône (69). Petite, je l'avais parfois entendu évoquer des souvenirs de la seconde guerre mondiale, des choses que j'avais mises de côté sans trop le vouloir et qui me sont revenues à une période où je travaillais sur la notion d'injustice.

L'acronyme STO s'est imposé à moi avec force pour me ramener à ce que j'avais oublié, mais en dehors de la certitude qu'il avait été appelé, tout était très flou, alors je me suis replongée dans le contexte historique de l'époque. Le 16 février 1943, après l'échec de la relève, le régime de Vichy a instauré le Service du Travail Obligatoire pour les jeunes Français nés entre 1920 et 1922, afin de participer à l'effort de guerre. Une loi créée pour répondre aux exigences de main d'oeuvre allemandes. Outre la propagande indécente et la culpabilisation systématique qui ont fait suite à cette annonce, j'ai appris qu'en plus de l'injustice de cette réquisition obligatoire, il y a eu l'injustice de l'après, la non reconnaissance d'un statut qu'ils ont pourtant été forcés d'endosser et qui leur avait naturellement été attribué après la guerre : déportés. On leur a retiré ce titre-là, considérant qu'ils avaient été, soit des traîtres volontaires, soit de simples dommages collatéraux aux véritables victimes, et dans un cas comme dans l'autre, ils n'avaient pas suffisamment souffert aux yeux des autres pour prétendre à ce qualificatif.

Je vais pourtant poser le mot dans mon témoignage parce que l'exclure des récits reviendrait à invalider leur passé, nier leur histoire, hiérarchiser la souffrance.

Tout s'est enchaîné très vite après ces découvertes et c'est au travers d'une indignation légitime et un besoin urgent de tout savoir de cette période de sa vie que je me suis lancée sur ses traces. Je voulais savoir comment ça s'était déroulé, où on l'avait envoyé, pour faire quoi, avec qui et comment il était revenu, parce qu'il avait forcément réussi à se sortir de là pour devenir le formidable grand-père que j'avais connu moi. J'ai commencé par écumer les sites internet qui en parlaient pour trouver des personnes compétentes à qui m'adresser et j'ai envoyé des demandes partout, à l'audace, en français, en anglais, en allemand, à tout ceux qui pouvaient de près ou de loin me renseigner ou me mettre sur une piste. Beaucoup ont répondu.

Leur bienveillance désintéressée m'a énormément aidée dans ma quête d'informations et j'ai pu obtenir de précieux documents, des contacts qui me redirigeaient dans une direction plus pertinente. Chaque échange, chaque renseignement, a été un tremplin qui m'a propulsée encore plus loin et après des mois de recherches intensives, malgré les zones d'ombres qui subsistaient encore, j'ai pu reconstituer une partie de son parcours, à commencer par la date de son départ.

Il travaillait en tant qu'ajusteur mécanicien à l'usine d'électrochimie, d'électrometallurgie et des aciéries électriques d'Ugine de Pierre-Bénite lorsqu'il a été requis au titre du Service du Travail Obligatoire. Le chantage affectif était la mise pour convaincre un réfractaire. On ne se gênait pas de prendre le père à la place, le frère, le fils.

Le 11 mars 1943, contraint et forcé, il est parti de la gare des Brotteaux à



Papi



Courrier Kapfenberg



A Kapfenberg

Lyon pour être déporté en Autriche, à Kapfenberg, dans l'aciérie Böhler & Co. Je n'ai pas réussi à reconstituer le trajet exact, ayant retrouvé une photo de ses camarades et lui devant une baraque à Graz, la capitale, en juin ; et une seconde devant une autre baraque annotée « arrivée à Kapfenberg » et datée d'octobre. Quoi qu'il en soit, ils sont bien arrivés à l'aciérie cette année-là. Mon grand-père occupait la baraque 49.1. Malgré un quotidien rude, il semble avoir eu de bons camarades autour de lui, mais j'ai très peu de détails sur ce qu'a été sa vie là-bas. Je cherche encore.

Lorsque j'ai retrouvé sa trace, c'était au début de l'année 1945, pour apprendre qu'il avait été envoyé en prison quinze jours pour acte de sabotage. Ce fait, qui ne prête pas à sourire, m'a fait sourire, parce que c'était tout lui et ça n'étonnera personne l'ayant connu. Au-delà de cela, ça signifiait surtout qu'il n'avait pas baissé les bras ni ne s'était

résigné. Il luttait encore, à sa manière, et peu après ça, le 28 février 1945, alors que selon le document qu'on lui avait remis tamponné il aurait déjà dû être rentré auprès des siens, ils ont décidé de l'envoyer en Yougoslavie pour l'assigner au travail de fortification. D'après mes investigations, il pourrait s'agir des constructions de nids de mitrailleuses qui avaient lieu au mur Sud-Est, proche de la frontière où l'avance russe rendait les conditions de survie difficiles et périlleuses.

Après plusieurs semaines agitées, et à la veille de l'évacuation allemande, lui et onze autres camarades ont pris la décision de s'évader en dépit des risques pour leurs vies.

La nuit du 10 avril, le groupe s'est enfui jusqu'à franchir la frontière Slovéno-Croate. Mon grand-père a tenu un tout petit carnet sur cette période-là, où il détaille leur périple, jour après jour, parfois heure après heure, au crayon

à papier, d'une écriture maladroite et directe. « *Front à quelques km. Ciel illuminé par fusées, incendies, trajectoires d'obus, grenades... Traversons village endormis, chiens hurlent et aboient sans arrêt. À quelques mètres de nous, fusées vertes de réglages d'artillerie. Soldats à éviter* ». Ils ont marché deux nuits, dormant le jour dans les bois, et ont été aidés sur leur chemin par des paysans qui leur ont offert le gîte et le couvert. « *Avons transpiré bon coup mais nous sommes heureux. Libres ! Évadés !* ». Ils ont continué leur progression vers le Sud « *D'un commun accord, allons tout tenter pour atteindre Zagreb. Nous préférons Américains. Nouvelles haltes ! Nous sommes chargés et marche de nuit très pénible, mais au bout, c'est la liberté ! Aurais été curieux de voir la tête de Lagerführer* ».

Le 14 avril au matin, à peine réveillés, ils ont été fait prisonniers sur place par une compagnie allemande. Ils sont restés sous bonne garde durant 17 jours avant de projeter une nouvelle évasion. Inarrêtables. Ils avaient goûté à la liberté. Deux s'étant ravisés, ils étaient au compte de dix lorsque le plan a été mis à exécution et, à une heure du matin le 3 mai, ils ont saisi l'occasion et se sont évadés encore une fois, direction Varazdin, en Croatie, où ils sont restés deux jours. Une dernière marche éreintante de 80 km leur a permis d'atteindre le consulat de France à Zagreb, la capitale du pays. Arrivés sains et saufs, ils ont été chaleureusement accueillis par le consul en personne, soignés et nourris. Les photos de ces jours là-bas, les sourires sur leurs visages, sont reflet du soulagement d'être enfin en sécurité.

Ils sont restés plusieurs semaines et un jour, enfin, la fin de l'horreur : « *Aujourd'hui, 7 mai, 5h par radio, apprenons la fin de la guerre en Europe. En écoutant, figés au garde à vous, la Marseillaise, nous avons tous la larme à l'oeil. Un de nous pleure à sanglots. Quelle nouvelle ! Nous l'attendons depuis 27 mois. Je n'aurais jamais pensé l'apprendre chez le consul de France, assis confortablement*



Au Consulat de France, à Zagreb, en Croatie

dans un moelleux canapé ». Et comme tout cela ne s'est pas arrêté à la seconde, ils se tenaient prêt à défendre le consulat : « La fusillade continue dans la ville, les maisons sont pillées et comme il vaut mieux prévenir que guérir, ce soir maniquement d'armes. Nous apprenons à nous servir du pistolet, automatique 7.65 et de la mitrailleuse allemande. En cas de grabuge, chacun aura son poste sur le balcon ou ailleurs. Nous pourrions parer une attaque ou un pillage ».

Après ça, mes recherches m'indiquent que mon grand-père est passé par l'Italie, pays de ses origines, pour retourner chez lui, vraisemblablement toujours avec ses camarades. Ils sont arrivés à Naples le 11 juin, plus précisément à Aversa, où ils ont été hébergés dans un hôpital psychiatrique réquisitionné pour les rapatriés. Le ton de la lettre qu'il a écrit le 12 juin à sa famille était léger, teinté d'humour et d'une impatience à les retrouver. « Nous sommes hébergés dans l'asile d'aliénés

d'Aversa ! Oui parfaitement, dans un asile de fou... Remarquez, nous en avons tous un peu besoin...

C'est curieux ! Nous allons bientôt arriver en France et je ne peux pas me faire à cette idée. J'écris même sans conviction. Que voulez-vous, nous attendons depuis si longtemps... ».

Il a traversé tout le pays pour rejoindre la ville de Côme et enfin franchir la frontière franco-italienne par Mulhouse le 19 juillet, après plus de deux ans loin de chez lui. Sans écrits ni retour d'expérience de sa part, je ne peux qu'imaginer ce que ça a dû être de reposer un pied sur le sol français.

J'ignore comment se sont passées les retrouvailles. Riches en émotion, assurément. Une lettre d'un de ses camarades, lui aussi rentré, souligne le net écart entre les deux mondes, celui de là-bas, et celui d'ici, évoque la difficulté du retour à la vie normale. J'ai pris connaissance dans un document administratif que mon grand-père

pesait 82 kg avant sa déportation, n'en faisait plus que 49 à son retour et qu'il lui avait fallu dix ans avant de retrouver un poids convenable. Le sujet n'a jamais été tabou, il lui arrivait de parler de tout ça, surtout des deux évasions successives.

Encore très jeune lorsqu'il me les contait, j'avais imaginé ces moments comme une scène de film d'action sans vraiment mesurer le courage qu'il avait fallu pour se lancer dans un plan pareil, pour prendre le risque d'être tué au nom de la liberté. Mon plus grand regret est, et sera toujours, celui de ne pas avoir été suffisamment curieuse à l'époque où il était capable de tout me raconter. J'aurais aimé lui poser les questions qui me brûlent les lèvres aujourd'hui et dont les réponses compleraient les trous du puzzle qui enrayent la reconstitution complète de son parcours, de cette folle étape de sa vie.

Je sais qu'il avait gardé contact avec ses compagnons de déportation. J'ai retrouvé des photos de grands repas organisés au restaurant où tous se réunissaient pour évoquer le vieux temps, se donner des nouvelles de ces après-vies. Ils sont beaux sur ces clichés, élégants. Rien ne laisse transparaître ces passés tumultueux, ces sombres heures de tristesse et de peur, mais on devine malgré tout un lien invisible entre eux, une résilience commune qui les rend lumineux.

Il a rencontré ma grand-mère à peine deux ans après son retour chez lui et en moins de six mois, ils étaient mariés. Une pulsion de vie sans doute, une ferme volonté de ne plus jamais de faire voler son temps, ses proches, sa liberté. Elle s'appelait Yvette. Une femme de caractère, couturière, à la fois discrète et affirmée, une épouse admirable qu'il a profondément aimée. Ensemble, ils ont eu trois merveilleuses filles qui leur ont donné petits-enfants et arrière petits-enfants. Leur complicité était un modèle. Ils étaient le genre de grands-parents dont on ose à peine rêver, présents, aimants, attentionnés ; et leur maison, un véritable point de ralliement pour

la famille, l'endroit où tout se passait, où tout le monde grandissait. C'était les vacances scolaires avec les cousins, les bonhommes de neige l'hiver, les cueillettes dans le jardin, les concours de balançoires, les devoirs supervisés, les démonstrations inopinées de flûte traversière, les goûters maison, l'odeur du pain grillé au réveil, les célébrations familiales, le tir à la carabine, le parquet grinçant de la petite chambre et tant d'autres souvenirs encore, propres à chacun, gravés. Ils nous ont offert tout ça. Ils ont participé à faire de nous les personnes que nous sommes aujourd'hui. Ils ont été, et resteront à jamais, les robustes piliers de notre belle famille.

Emma, petite-fille de Albert Orlando
Dominique ZACCARDELLI.

Si vous avez en votre possession des lettres écrites de la main de mon grand-père ou quoi que ce soit s'y rattachant, n'hésitez pas à me contacter. J'ai moi-même des lettres de ses camarades et des photos que je peux transmettre au besoin.
emmarmotte90@hotmail.fr



Mariage 20.09.1947

Basile, Léon, travailleurs forcés en Prusse Orientale : Souvenirs d'un patron malgré lui

Sous la double contrainte du régime et de la pénurie de bras, une famille de Prusse orientale reçoit trois travailleurs français en STO. Entre eux, une complicité s'installe, malgré la surveillance de la Gestapo

01/04/2026 - Jörg Karaschewski - Traduction : Kristina Greene

Mon grand-père était agriculteur dans le petit village de Richtenberg, dans le district de Treuburg¹. Ce district était situé à l'extrême est du Reich allemand, près de la frontière russe.

Otto Karaschewski est né le 16 février 1896 dans ce petit village. Il était un vétéran de la Première Guerre mondiale, où il avait combattu comme pionnier avec le corps alpin allemand lors de la 12^e bataille de l'Isonzo en Italie. En 1918, sa compagnie fut transférée en Belgique, où il fut blessé. Alors qu'il risquait de mourir de ses blessures, mes arrière-grands-parents ont adressé une requête à l'impératrice, à la suite de quoi il a été transféré dans une clinique spécialisée près de chez lui, à Königsberg, en Prusse orientale, et il a survécu à la guerre. Il était le seul héritier mâle de l'exploitation agricole familiale.

La famille était très chrétienne et a longtemps présidé le conseil paroissial de la communauté locale. Elle était opposée à l'Église nationale, appelée les « chrétiens allemands ».

Dans les années 1930, mon arrière-grand-père a cédé l'exploitation agricole à mon grand-père. Ce dernier a profondément modernisé l'exploitation, qui était très grande pour les conditions locales. C'était la seule ferme du village à disposer de l'électricité, du téléphone, de nombreuses machines électriques et même d'une voiture.

Ce n'est qu'il y a un an, en discutant avec mon père, que j'ai appris l'existence des travailleurs forcés français dans la ferme. Mon grand-père racontait

souvent des histoires du passé, mais il était tellement traumatisé par ses expériences pendant la Première Guerre mondiale qu'il ne parlait généralement que pendant cinq minutes (souvent de la même chose) avant de se mettre à pleurer à chaudes larmes. Adolescent, j'évitais donc de lui parler de ses expériences. Il est décédé en 1983.

Mon père (né en 1938) se souvient cependant encore très bien de la ferme de mes grands-parents, notamment grâce à ses conversations avec mon grand-père. Je voudrais ici retranscrire ses souvenirs.

Probablement en 1942, la Wehrmacht a amené de nombreux prisonniers de guerre français dans le petit village de Richtenberg. Les hommes ont été répartis dans différentes fermes. La ferme de mon grand-père a reçu au total trois prisonniers de guerre, qui

devaient travailler comme travailleurs forcés dans l'agriculture.

Mon père ne se souvient que de deux prénoms, Basile et Léon. Il ne connaît malheureusement plus le nom du troisième travailleur forcé. Les hommes étaient logés dans un petit appartement attenant à l'écurie. C'est là que vivait auparavant l'ancien fermier. Mon grand-père devait trouver le juste équilibre entre un traitement digne des prisonniers et les attentes de la Gestapo qui effectuait régulièrement des contrôles. Conformément à la conception chrétienne humanitaire, les travailleurs forcés étaient traités aussi bien que les circonstances extérieures le permettaient.

Bien sûr, tout le monde devait travailler à la ferme et remplacer la main-d'œuvre des valets ou des métayers enrôlés dans la Wehrmacht, que ce soit dans les champs pour labourer et récolter, dans les marais



Les personnes, de gauche à droite : ma tante Helga Karaschewski, au premier plan : ma tante Irmi Karaschewski, derrière elle ma grand-mère Maria Karaschewski, dans les bras de celle-ci mon père Dieter Karaschewski, à droite la nounou dont je ne connais malheureusement pas le nom

¹ Treuburg a porté ce nom de 1928 à 1945 (en Prusse orientale), mais maintenant s'appelle Olecko et se trouve en Pologne.



Mon grand-père Otto Karaschewski avec ma grand-mère Maria Karaschewski et leur première fille, Helga Karaschewski, en 1933

pour extraire la tourbe afin d'obtenir du combustible, ou encore avec les chevaux et le reste du bétail ou les nombreuses ruches. Ils étaient bien traités et recevaient la même nourriture que la famille.

Cependant, conformément aux directives nazies, ils n'avaient en aucun cas le droit de manger avec la famille, toute fraternisation était interdite et sévèrement punie. Un espace séparé leur était donc réservé dans la grande cuisine.

Mon père se souvient particulièrement bien de Basile. Celui-ci avait une famille qui lui tenait beaucoup à cœur et aimait beaucoup les enfants. C'était un homme fondamentalement joyeux, qui riait beaucoup malgré la situation générale. Lorsque les prisonniers ont construit une clôture, mon père (il avait quatre ou cinq ans) est tombé la tête la première dans l'un

des trous creusés pour les poteaux et s'y est retrouvé coincé. Comme il ne pouvait pas se libérer tout seul, il a dû appeler les ouvriers.

Ceux-ci se sont rassemblés autour de lui et ont ri de bon cœur, ce qui a rendu mon père, coincé là, impuissant, de plus en plus furieux. Finalement, ils ont eu pitié de lui et l'ont sorti de là. Mon père est allé voir sa mère en jurant à voix haute.

Au fil du temps, Basile et mon grand-père se sont de plus en plus confiés l'un à l'autre. Basile appelait mon grand-père « patron ».

Un jour, Basile et mon grand-père ont pris la charrette tirée par des chevaux pour se rendre à Treuburg, pour faire des achats importants.

Dans un magasin, mon grand-père voulut discuter avec le propriétaire.

Afin d'avoir le temps de tout faire, il donna à Basile une somme d'argent importante et lui dit d'aller s'acheter de nouveaux vêtements.

Quelques minutes plus tard, plusieurs policiers se sont présentés chez mon grand-père avec Basile et l'ont interrogé en détail pour savoir pourquoi il avait donné de l'argent au prisonnier (ceci était strictement interdit afin d'éviter les évasions). La situation était extrêmement dangereuse, le risque que tout le monde se retrouve dans un camp de concentration était grand.

Mon grand-père fit un signe discret à Basile et se mit à déverser sur lui une incroyable tirade de jurons et de menaces, comme seul un paysan de Prusse orientale pouvait en proférer. « Tu devais juste faire quelques courses, qu'est-ce que tu fais ici ? Attends qu'on soit rentrés, je vais t'enfermer, je vais te battre jusqu'à ce que tu sois bleu et vert. » Basile était désormais une loque humaine, il pleurait sans arrêt et s'excusait sans cesse auprès de mon grand-père.

Les policiers étaient difficiles à convaincre. Comme les cris de mon grand-père semblaient ne jamais vouloir s'arrêter et devenaient de plus en plus violents, les policiers ont finalement laissé Basile et mon grand-père partir. Tous deux étaient sauvés. Ils ont rapidement terminé leurs courses et sont rentrés. À mi-chemin de la ferme, mon grand-père a demandé malicieusement s'il avait bien joué la comédie. Basile lui sourit et lui dit qu'il avait su tout le long de la scène qu'il ne s'agissait que d'une comédie.

Un jour, une cousine de mon père rendit visite à la ferme. C'était une jeune femme qui avait appris le français à l'école. Elle eut immédiatement l'occasion de mettre à profit ses connaissances linguistiques avec les travailleurs forcés. Dans une ambiance joyeuse, une petite fête s'organisa. Mon grand-père fit sauter une bouteille de vin et, en secret, ils burent et discutèrent ensemble.

En 1944, alors que le front de l'Est se rapprochait de plus en plus de la frontière du Reich, Basile a dit à mon grand-père que les deux autres travailleurs forcés n'en pouvaient plus et prévoyaient de s'enfuir. Mon grand-père savait qu'ils seraient immédiatement abattus s'ils étaient arrêtés. Il a rappelé ce risque à Basile. Basile ne voulait pas s'enfuir, il avait une famille qu'il aimait beaucoup et qu'il voulait absolument revoir. Mon grand-père rappela à Basile qu'il devait immédiatement signaler toute tentative de fuite. Cela ne servit à rien, les deux hommes voulaient partir. Mon grand-père plaça discrètement de la nourriture et un peu d'argent, de manière à ce que les deux hommes puissent officiellement les voler. Un jour, ils disparurent. La famille n'a malheureusement jamais su ce qu'ils étaient devenus.

Basile est resté avec la famille et lorsque la fuite devant les Russes a commencé, il conduisait l'un des quatre chars à chevaux qui servaient à transporter les effets personnels et la nourriture.

Mon grand-père lui a laissé le choix de rejoindre les Russes, mais le risque pour sa vie était extrêmement élevé et Basile voulant absolument revoir les siens, il a choisi de rester.

Le petit convoi de réfugiés n'est pas allé très loin, après environ 120 kilomètres, il a atteint le domaine agricole de Dommelhof. Là-bas, les chevaux et les hommes ont pu être pris en charge.

Mon grand-père fut enrôlé dans le Volkssturm et dut retourner à Richtenberg pour moissonner les champs, puis défendre le pays contre les Russes avec d'autres vieillards, armés de carabines et de bazookas.

C'est à Dommelhof que l'on perd la trace de Basile. Quatre autres travailleurs forcés français travaillaient déjà dans le domaine. Mon père se souvient qu'ils avaient cuit des baguettes pour tous les habitants et



Carte postale du lieu de résidence de mes grands-parents. Le village s'appelait en réalité Sobollen, mais après la prise du pouvoir par les nazis, de nombreux noms de lieux ont été germanisés et le village a ainsi été rebaptisé Richtenberg. En haut à gauche, l'auberge locale, en haut à droite, l'école, en bas à gauche, la maison de mes grands-parents.

les réfugiés. La population rurale de Prusse orientale a beaucoup apprécié ce pain. Les travailleurs forcés en ont reçu de nombreux éloges.

On ne sait malheureusement pas ce qu'il est advenu des travailleurs forcés lorsque les soldats russes sont arrivés. C'étaient des jours chaotiques.

Nous espérons de tout cœur que Basile a finalement pu retrouver sa famille. Il l'aimait beaucoup et elle lui manquait toujours. Il a enduré beaucoup de choses pour que sa famille survive.

Même si cet article décrit certaines choses qui pourraient donner une impression positive, il ne faut jamais oublier qu'il s'agissait de prisonniers qui étaient contraints au travail forcé. Plusieurs années loin de leur patrie et de leur famille, dans un pays au système meurtrier.

Si des descendants de Basile sont retrouvés, ils doivent savoir que, dans la mesure où ce système le permettait, il a été traité dignement. Il est important pour ma famille de

contribuer à faire la lumière sur le sort des personnes pendant cette période, même s'il est probablement trop tard aujourd'hui pour Basile.

Mon grand-père a été fait prisonnier par les Russes. La famille a été expropriée et a déménagé quelques années plus tard dans l'ouest de l'Allemagne, dans la petite ville d'Achim, où je vis encore aujourd'hui.



Mon père, Dieter Karaschewski, dans les bras de ma grand-mère, Maria Karaschewski, en 1939



Mes grands-parents avec leurs deux filles et mon père. Il est effrayant de voir à quel point la fuite et la captivité en Russie ont changé mes grands-parents.
Les personnes, de gauche à droite : ma tante Helga Karaschewski, mon père Dieter Karaschewski, ma grand-mère Maria Karaschewski, mon grand-père Otto Karaschewski, ma tante Irmis Karaschewski

Gabriel Faury, Requis du Service du Travail Obligatoire

Paul Faury

Éditions France Libris

Début septembre, je viens de publier les mémoires de mon papa dans un ouvrage intitulé « Gabriel Faury, Requis du Service du Travail Obligatoire ».

Dans cet ouvrage, mon père raconte son parcours de requis au titre du STO. Parti le 13 mars 1943, trois jours seulement après avoir été réquisitionné, il restera 783 jours en Allemagne sur deux sites différents. Près de huit mois sur la plate-forme industrielle chimique de Bleckhammer en Haute Silésie, puis 16 mois à Netphen en Westphalie à 80 km de Cologne, dans une petite usine métallurgique. Durant son transfert entre ces deux sites, il va se perdre sans aucun papier d'identité avec deux autres compagnons d'infortune. Commence alors une période de 43 jours de grande souffrance physique et psychique dans les geôles de la Gestapo, à faire reconnaître qui il est et où à chaque instant son destin peut basculer. Il raconte enfin, comment vers la fin de son calvaire, une famille allemande l'a aidé, manifestant des signes de solidarité qui ont créé une amitié qui s'est développée dans les années de l'après-guerre.

Ce récit autobiographique nous rappelle aussi que 650 000 Français, hommes et femmes, ont été envoyés de force et contre leur gré, travailler pour l'Allemagne nazie. Près de 10% d'entre eux ne sont jamais revenus.

J'ai tenu à publier son témoignage car peu de requis du STO se sont exprimés et ont raconté ce qu'ils avaient vécu.

Passant pour des lâches dans le meilleur des cas, pour des traîtres dans le pire, les requis du STO font partie des grands oubliés de l'Histoire, victimes de l'Allemagne nazie et du régime complice de Vichy.

Le STO, nous le savons, constitue un cas de déportation massive de travailleurs et de travail forcé quasi unique dans notre pays. Pour mon père, cette période douloureuse, a construit son futur de militant syndical, particulièrement attaché à tout ce qui tournait autour de la dignité au travail.

Enfin, j'ai tenu à publier un ouvrage bilingue, français-allemand, car j'ai pris conscience en revenant sur les lieux où mon père a été déporté, en 2022, combien la jeune génération allemande était demandeuse de ce type de témoignage.

Je vous adresse ci-joint un bon de commande pour ceux qui seraient intéressés par la lecture de mon ouvrage.



Pour tout renseignement:

Paul Faury
06 77 53 23 26

Gabriel Faury, Requis pour le STO

Bon de commande
(veuillez à bien remplir toutes les données demandées)

NomPrénom.....

Adresse : Rue.....N°.....

Code Postal.....Commune.....

Courriel.....@.....

Téléphone
portable.....

Nombre d'exemplaires commandés.....

Tarif : 10€ + 3 € de frais de port (par exemplaire au-delà de 2)

Paiement par chèque Chèque à retourner à l'adresse suivante :

Paul Faury, 2 rue des canaris,

40280 Saint Pierre du Mont.

Mon email : paul.fauy@orange.fr

Mon tel portable : 06.77.53.23.26

Les envois par correspondance se feront par le réseau Mondial Relais. Une fois l'envoi effectué par mes soins, Mondial Relais vous enverra un mail pour choisir le Locker (Boite à lettre de livraison de colis à code) près de chez vous pour récupérer votre commande. Mondial Relais vous enverra ensuite par mail ou sms le code pour déverrouiller le Locker.

Votre histoire, notre mémoire

Le travail forcé a marqué d'innombrables vies. Aujourd'hui, chaque parcours retrouvé, chaque histoire partagée est une victoire contre l'oubli. L'Association nationale pour la mémoire du travail forcé (ANMTF) est à vos côtés pour préserver et transmettre cet héritage.

Vous souhaitez partager un témoignage ?

Si vous, ou un membre de votre entourage, détenez des souvenirs, des documents ou le récit d'un proche victime du travail forcé, votre contribution est essentielle. Chaque histoire personnelle enrichit notre mémoire collective.

Avec votre accord, les témoignages pourront faire l'objet d'une publication dans notre journal Le Proscrit, afin de garantir la plus large diffusion de cette mémoire.

Pour nous transmettre votre récit, écrivez-nous à l'adresse suivante :

temoignages@le-proscrit.fr

Vous êtes à la recherche d'un proche ?

L'ANMTF accompagne les familles et les chercheurs dans leurs démarches pour retracer le parcours d'une victime.

Pour une aide personnalisée ou pour poser vos questions, notre équipe est à votre écoute à l'adresse : contact@travail-force.fr

Pour débiter vos recherches de manière autonome, consultez notre guide complet sur le site www.travail-force.fr. Vous y trouverez une foire aux questions (FAQ) détaillée ainsi que de nombreux liens vers les principales ressources archivistiques.

Flashez ce code pour accéder directement à notre guide de recherche.





6 rue Saint Marc 75002 Paris
01 42 33 36 67
contact@travail-force.fr

www.travail-force.fr